

Paris, le 3 Juillet 2018 – 17h45

## **Bilan semestriel du contrat de liquidité obligatoire ARGAN contracté avec la société INVEST SECURITIES**

Au titre du contrat de liquidité obligatoire confié par la société ARGAN à INVEST SECURITIES, à la date du 30 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- aucune obligation ARGAN
- 128.753,06 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel du contrat au 31 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- aucune obligation ARGAN
- 128.753,06 €

### **A propos d'ARGAN**

ARGAN est la 1<sup>ère</sup> foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM.

Elle assure elle-même le développement et l'entretien de ses entrepôts.

Ses 60 entrepôts situés en France représentent plus de 1,6 million de m<sup>2</sup> valorisés 1,3 milliard d'euros au 31 décembre 2017.

ARGAN est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 - ARG) et fait partie des indices CAC All-Share et IEIF SIIC France. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Contacts / [www.argan.fr](http://www.argan.fr)**

**ARGAN**  
Francis Albertinelli  
Tél : 01 47 47 05 46  
E-mail : [contact@argan.fr](mailto:contact@argan.fr)

**ARG**  
**LISTED**  
EURONEXT